



AGENCE FRANÇAISE  
DE SÉCURITÉ SANITAIRE  
DES ALIMENTS

Maisons-Alfort, le 5 mars 2009

## AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments  
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché  
de la préparation phytopharmaceutique  
GLYFOS PROFILE , identique à GLYFOS DAKAR.**

LA DIRECTRICE GENERALE

---

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 13 février 2009 d'un dossier, déposé par CHEMINOVA A/S, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation GLYFOS PROFILE.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence GLYFOS DAKAR ;

Considérant que l'autorisation de mise sur le marché, n° 2080113 de la préparation GLYFOS DAKAR est en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2018 ;

Considérant l'avis favorable de l'Afssa n° 2006-0789 du 16 décembre 2008 sur la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation GLYFOS DAKAR ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour GLYFOS PROFILE est bien strictement identique à celle déclarée pour GLYFOS DAKAR ;

**L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation GLYFOS PROFILE, présentée par CHEMINOVA A/S, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit GLYFOS DAKAR.**

**Pascale BRIAND**